

Direction générale



**RAPPORT D'ACTIVITES
COMITÉ GENEVOIS POUR L'UTILISATION DU
FONDS ECO-ÉLECTRICITÉ
(COGEFÉ)**

2008

Mai 2009

HGD/DSR/nfe

SOMMAIRE

CONSTITUTION ET MISSION.....	3
COMPOSITION ET ORGANISATION.....	3
ETAT DES MESURES À FIN 2008.....	3
ALIMENTATION DU FONDS EN 2008.....	4
DÉPENSES DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008.....	5
BILAN AU 31.12.2008.....	6
PROGRAMME DES MESURES POUR L'ANNÉE 2009	6

CONSTITUTION ET MISSION

Le COGEFé, Comité genevois pour l'utilisation du Fonds Eco-électricité, s'est constitué dans le cadre du développement et de la commercialisation du produit SIG Vitale Vert en 2002. Il a pour mission de définir et planifier des mesures d'amélioration écologique dans et autour de la rade et du bassin versant du Rhône genevois ainsi que de coordonner et surveiller leur exécution.

La réalisation de ces mesures est assurée par le Fonds Eco-électricité, financé par l'énergie SIG Vitale Vert.

COMPOSITION ET ORGANISATION

La présidence du COGEFé est placée sous la responsabilité de la Direction générale de SIG. La Cellule Environnement-Rhône de SIG est chargée de la coordination et du pilotage des mesures adoptées.

Le COGEFé est composé de représentants d'associations environnementales, du Département du Territoire et de SIG. Ses membres sont :

Bureau opérationnel M. H. Guinand, président du COGEFé - Direction générale SIG
M. D. Sidler, secrétaire du COGEFé - Cellule Environnement-Rhône SIG
Mme N. Faidide, assistante administrative

Membres avec voix décisionnelles

Associations M. A. Breda, Pro Natura Genève
M. J.-L. Honegger, Commission de la Pêche du canton de Genève
M. F. Lombard, WWF-Genève

SIG M. E. Peytreman, Conseil d'administration SIG
M. A. Wahl, Pôle Environnement SIG
M. A. Künzi, Société des Forces motrices de Chancy-Pougny

Etat de Genève Mme A.-M. Huismans, Domaine de l'eau
M. G. Dändliker, Domaine nature et paysage
M. F. Pasquini, Domaine de l'eau

ETAT DES MESURES À FIN 2008

Statut mesure	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total	
Abandonnées	1		1		1	1	4	9%
En attente					1		1	2%
En cours			1	5	4	6	16	36%
Terminées	3	5	4	7	3	1	23	52%
Total votées	4	5	6	12	9	8	44	100%

Au 31 décembre 2008, les mesures suivantes sont en cours :

N°	Libellé mesure	Solde disponible pour mesure
M02-2005	Végétalisation bâtiment eaux usées	54'974
M03-2006	Passage amphibiens Loëx - Etude + réalisation	42'655
M06-2006	Robin-Topo - Subvention	15'000
M07-2006	Bois de la Grille - Participation réalisation	35'000
M10-2006	Projets trous	7'563
M11-2006	STEP Aire chemin piétonnier	20'000
M02-2007	Zone de renaturation à La Plaine, Dardagny	200'000
M04-2007	Suppression d'un bras de terre à l'Etournel	40'000
M05-2007	La couleuvre vert et jaune : talus CFF	26'800
M06-2007	Problématique Tortue de Floride	5'000
M07-2007	Point d'observation ornithologique à Verbois	20'234
M01-2008	Aménagements truite et salamandres	4'000
M02-2008	Revitalisation biotope pour amphibiens	7'500
M03-2008	Passe à castors Verbois - Réalisation	31'233
M05-2008	La roselière, berceau de la biodiversité	36'000
M07-2008	Renaturation gravière la Feuillée - Soral/St-Julien	10'000
M08-2008	Achat de parcelles à Mategnin	40'000
Total engagé au 31.12.2009 CHF		595'957

ALIMENTATION DU FONDS EN 2008

Le Fonds éco-électricité est alimenté de la manière suivante :

- 0,1 ct par kWh produit par la (les) centrale(s) hydroélectrique(s) certifiée(s) *naturemade star* située(s) dans le bassin hydraulique du Rhône ou de l'Arve genevois ;
- 0,9 ct par kWh qui provient de la (des) centrale(s) hydroélectrique(s) mentionnée(s) ci-dessus et qui approvisionne le produit SIG Vitale Vert.

Par conséquent, le Fonds est alimenté par les centrales sises à Genève et labellisées *naturemade star*.

En 2008, les usines hydroélectriques ESTIER sur la Versoix, la STEP d'Aïre et Vessy sur l'Arve ont obtenu la certification naturemade star en cours d'année 2008 ce qui a généré les apports suivants au fonds :

Barrage du Seujet	20'930'200 kWh	CHF 209'302
Usine ESTIER (partiel)	770'600 kWh	CHF 7'706
STEP Aïre (partiel)	17'700 kWh	CHF 177
Usine de Vessy (dès 2009)	0	0
	TOTAL	CHF 217'184

Le « solde » médian non utilisé sur l'année 2008 a produit CHF 6232 d'intérêts.

DÉPENSES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008

M2-2005	Végétalisation bâtiment eaux usées	5'026
M1-2006	Bulletin "La Libellule" - Subvention	10'720
M4-2006	Prés de Villette - Etude	31'739
M8-2006	Bief-de-Tabary - Améliorations	3'937
M10-2006	Projets trous	22'798
M12-2006	Chemin randonnée long du Rhône	5'638
M1-2007	Gestion du public aux Prés de Villette	15'698
M5-2007	La couleuvre vert et jaune : talus CFF	13'200
M7-2007	Point d'observation ornithologique à Verbois	1'167
M9-2007	Aménagements à la Pointe-à-la-Bise	20'000
M1-2008	Aménagements truite et salamandres	25'000
M3-2008	Passe à castors Verbois - Réalisation	28'767
M4-2008	Biodiversité Verbois	6'376

Total CHF

190'065

BILAN AU 31.12.2008**Bilan 2008 au 31.12.08**

Actif		Passif	
Solde à nouveau	488'944	190'065 Dépenses	
Apports provenant des ventes de l'année 2008	217'184	dont programme 2005 :	5'026
<i>dont :</i>		programme 2006 :	74'831
<i>Seujet :</i>	209'302	programme 2007 :	50'065
<i>STEP Aire :</i>	177	programme 2008 :	60'143
<i>Vessy :</i>	0		
<i>Estier :</i>	7'706		
Participations reçues	0		
Intérêts bancaires pour 2008	6'232		
Apports totaux	223'416	522'295 Solde reporté au 1er janvier 2009	
	712'360		712'360

Remarque : Le montant des sommes engagées (mesures votées au 31.12.2009, tableau au point 1.3) dépasse le solde disponible en fin d'année d'un montant de CHF 73'662. Le comité a décidé de restreindre d'autant ses engagements sur 2009 et de donner la priorité à la clôture des réalisations en cours.

PROGRAMME DES MESURES POUR L'ANNÉE 2009

Le programme d'investissement adopté par le COGEFé lors sa séance du 6 décembre 2008, comprend les six mesures suivantes :

• Barrage Estier – Rampe d'accès	
• Aménagements pour batraciens	
• Radeau à sternes – Pointe-à-la-Bise	
• Aménagement et suivi de 3 mini-frayères à truites à Verbois	
• Station de Poa Palustris	
• Zone de réhabilitation – La Plaine	

Hervé Guinand
Président du COGEFé

Damien Sidler
Secrétaire du COGEFé

Annexe : Etat des mesures à fin 2008